



**SOCIÉTÉ ASIATIQUE**  
PALAIS DE L'INSTITUT  
23, quai Conti  
75006 Paris  
Tel 06 60 51 06 17

[societeasiatique@yahoo.fr](mailto:societeasiatique@yahoo.fr)

La prochaine séance de la **SOCIÉTÉ ASIATIQUE** aura lieu le **vendredi 4 mai 2018, à 17h15**

**Salon Vuillard de l'Institut de France, 1<sup>ère</sup> cour  
23 Quai Conti, 75006 Paris.**

## **ORDRE DU JOUR**

### **Décès**

- **Fernando TOLA MENDOZA**
- **Jacques MAY**

### **Nouveaux Membres**

sous le parrainage de Messieurs  
Mohammad Ali AMIR MOEZZI et Mathieu TERRIER

- **Mme Sylvie LE PELLETIER-BEAUFOND**, médecin et iranisante, spécialiste de la mystique iranienne médiévale
- **Mme Monique OZOUX**, spécialiste de la pensée musulmane médiévale (surtout le hanbalisme et Ibn Taymiyya)
- **Mme Sepideh PARSAPAJOUH**, chargée de recherche au CNRS (Centre d'Etudes en Sciences Sociales du Religieux), spécialiste de l'anthropologie religieuse de l'Iran contemporain
- **Pasteur Karim AREZKI**, islamologue
- **Mr Denis HERMANN**, chargé de recherche au CNRS (Mondes iranien et indien), spécialiste de l'histoire sociale et religieuse de l'Iran (XVIII<sup>ème</sup>- XX<sup>ème</sup> siècles)
- **M. Iqbal Surani, docteur de l'EPHE**, chercheur post-doctoral à Florida International University (histoire moderne des sociétés ismaéliennes en Asie et en Afrique)

## Communications

**M. Gopal GOBALAKICHENANE**

**« Le retour à Pondichéry des ambassadeurs envoyés par Tipû Sultân en France, raconté par le chroniqueur tamoul Vîrânaicker II »**

La France 'perd le Canada et l'Inde', à la fin de la Guerre de Sept ans, selon le Traité de Paris de 1763 et croit avoir pris sa revanche vingt ans plus tard, avec le Traité de Versailles de 1783 consacrant l'indépendance des Etats d'Amérique arrachée aux Anglais avec son aide massive. Cependant, du côté de l'Océan Indien, elle ne connaît que des déboires dans la deuxième moitié du XVIIIème s., malgré l'alliance fidèle de Haïder Aly (1722-1782) et de son fils Tipû Sultân (1750-1799).

Lors de la Guerre de Sept ans et de la Guerre d'Indépendance des Etats d'Amérique, les amiraux d'Aché en 1758 et 1759, de Tronjoly en 1778 qui reviennent vite à l'Ile de France - Maurice-, abandonnant respectivement les armées de terre de Lally et de Bellecombe, ne laissent de bon souvenir ni aux princes locaux du Sud de l'Inde ni à la population de Pondichéry, alors chef-lieu de tous les Etablissements français au-delà du Cap de Bonne-Espérance.

Seuls les exploits de Suffren au large de Trincomalé (Ceylan) et de la côte de Coromandel en 1782 et 1783 ('Amiral Satan' comme le surnommeront plus tard les Anglais) donnent quelque espoir à Tipû Sultân. Ce dernier, malgré les conséquences locales du Traité de Versailles, le retour de Suffren en France en 1784, le transfert du chef-lieu de Pondichéry à Port-Louis (Ile de France) en 1785 et le remplacement rapide des gouverneurs successifs (Coutenceau -Souillac de passage-, Charpentier de Cossigny, Conway, de Fresne, Chermont), continue à espérer obtenir le secours de la marine française. Tout en sollicitant également l'aide de la Turquie et de l'Afghanistan, il envoie à cet effet, à la Cour de Versailles, trois ambassadeurs dont l'arrivée suscite une grande curiosité et fait grande sensation, de par leur appareil, leur conduite et leurs présents.

Le chroniqueur tamoul Vîrânaicker II note dans son Journal (1779-1792) l'arrivée de Seringapattanam, capitale de Tipû Sultân, de ces trois ambassadeurs à Pondichéry, en janvier 1787 avec beaucoup de cadeaux pour le Roi Louis XVI, leur séjour jusqu'à leur embarquement pour la France en juillet 1787 et leur retour à Pondichéry en mai 1789. Ils sont accueillis de façon un peu rude par le gouverneur de Conway et repartent à Seringapattanam, avec une partie des cadeaux du Roi Louis XVI à Tipû Sultân, mais sans résultat d'aide de la marine française attendue impatiemment par le prince.

De nombreuses sources françaises relatent la visite des ambassadeurs en France et l'audience accordée par Louis XVI. Mais, nous n'avons pas trouvé à ce jour des traces de leur retour à Pondichéry, d'où l'intérêt de ce Journal tamoul évoquant cet événement ainsi que d'autres tout aussi importants, relatifs au Sud de l'Inde.

**Mme Monique H. OZOUX**, Diplômée à l'EPHE (Sciences Religieuses)

**« Construction de la figure d'Ibn Taymīya : la normalisation du langage de la violence »**

Ibn Taymīya (1263-1328) est un juriste hanbalite de Damas autorisé à émettre une décision (fatwa) en réponse à une question juridique ou théologique. Ibn Taymīya nous intéresse pour les décisions qu'il livre sous forme de textes polémiques chargés d'un contenu idéologique où s'entend, sur fond d'une rhétorique bien rôdée, le langage de la violence. Des écrits d'Ibn Taymīya sont utilisés pour justifier la violente conquête de la péninsule arabique par la dynastie saoudienne et les massacres perpétrés dans les villes shī'ites voisines. Au XXe siècle, les réformistes musulmans du Caire publient l'œuvre entière d'Ibn Taymīya, devenue la base de l'islam saoudien. En 1939, Henri Laoust publie un ouvrage fondateur sur les doctrines sociales et politiques du juriste hanbalite. L'un de ses étudiants, George Makdisi, fait connaître le travail du maître aux États-Unis et, avec des collègues, entreprend une réhabilitation du hanbalisme malmené selon lui par la tradition orientaliste. Ibn Taymīya serait un soufi qui s'attaque au célèbre Ibn 'Arabī pour censurer une pensée de nature panthéiste, hérétique et antinomienne.

L'association du nom d'Ibn Taymīya aux partisans du jihād global et les assassinats de personnalités soufies jettent une ombre. On invoque alors l'ignorance des groupes jihadistes et une lecture sauvage de l'œuvre du juriste hanbalite. Mais ceux qui citent Ibn Taymīya s'appuient sur des textes précis qu'ils n'ont pas découverts par hasard dans une œuvre peu abordable par le néophyte. De nombreux chercheurs ont considéré normale la violence du discours anti-soufi et anti-shī'ite d'Ibn Taymīya, que ses contemporains ont pourtant refusé de suivre. Il convient d'éclairer ce positionnement islamologue avant de relire de façon critique les textes polémiques qui le fondent.